



Mairie de Vert-le-Grand (91810)

Vert-le-Grand le 12 janvier 2018

Monsieur Bruno NICOLAS
1^{er} Maire adjoint

à

Mesdames, Messieurs,
Les Présidents d'Associations
91810 Vert-le-Grand

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

ARRONDISSEMENT D'ÉVRY

CANTON DE RIS-ORANGIS

Téléphone : 01.64.56.02.72

Télécopie : 01.64.56.22.55

E-mail : commune-vert-le-grand@wanadoo.fr

N/Réf BN/RG/CT

Mesdames, Messieurs les Présidents,

J'ai le plaisir de vous adresser le dossier de demande de subvention communale pour l'année 2018 ainsi que la notice explicative relative à l'utilisation de ce document.

Si vous rencontrez une difficulté particulière, je me tiens à votre disposition pour vous aider dans votre démarche.

Vous pourrez télécharger le fichier de demande de subvention sur le site de la commune (<http://www.vertlegrand.com>).

Vous devez impérativement fournir dans votre dossier le compte rendu de votre dernière assemblée générale en précisant bien les actions menées sur 2017 et celles prévues par votre association sur l'année 2018. J'attire votre attention sur le fait que les subventions communales représentent de l'argent public et qu'il est normal que la Municipalité sache comment sont utilisées ces subventions. La conjoncture politique actuelle nous oblige et vous oblige également à une gestion de plus en plus rigoureuse en matière de dépenses. La commission chargée d'examiner vos demandes y sera particulièrement vigilante.

Nous mettons à votre disposition des informations sur le bénévolat des dirigeants, qui peuvent, selon les cas, engendrer des réductions d'impôts à condition que ces sommes figurent dans le dossier financier.

Votre dossier doit nous parvenir complet avec notamment le compte rendu de la dernière assemblée générale de votre association avant le 19 Février 2018 dernier délai, faute de quoi, il ne sera pas examiné.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Présidents, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bruno NICOLAS
1^{er} maire adjoint